



**PROCES VERBAL COMMISSION DÉLÉGATION DE SERVICE  
PUBLIC PLAGE NATURELLE DE PLATIN - GODECHAUD**

**Commission Délégation de Service Public :  
Présentation des 5 candidatures et des 5 offres**

**Mardi 09 mai 2023 – 15h30  
Salle G.BALANDE**

**Membres commission :**

Président : Tony LOISEL,  
Marie-Christine MILLAUD, Sophie DESPRÈS, Frédérique COSTANTINI, Arnaud LATREUILLE

**Membre excusé :** Hélène RATA

**Invités :** Virginie PORTALIER, Mélanie DELACOURT, Rachel BENARD

**Ordre du jour**

- Présentation des 5 candidatures et des 5 offres – choix des candidats et des offres

**Déroulé**

Virginie PORTALIER ouvre la séance à 15h30.

Virginie PORTALIER commence par rappeler la procédure initiale de Délégation de Service Public qui s'est conclue par une infructuosité. Elle informe qu'une procédure d'urgence a pu être enclenchée pour mener librement 5 Délégations de Service Public pour assurer l'exploitation de 5 cabanes de vente de produits alimentaires snack à emporter la saison estivale du 01 juin au 30 septembre 2023.

**Candidatures :**

Elle indique que les 4 exploitants présents l'année dernière ont été appelés. Seuls 3 exploitants de la saison estivale 2022 ont répondu :

- Toc à Dom
- Tonton Maboule
- SAS Tropicana

L'ilot crêpes, le quatrième exploitant, n'a pas pu être recontacté car cette entreprise est en cessation d'activité depuis l'année dernière.

La SAS Guinguette des sables, qui avait candidaté à l'unique DSP, et Les binouzes du barbu, brasseur à Sainte-Soulle, sont également contactés.

Les candidats ont fait parvenir un dossier de candidature reprenant les documents administratifs justifiant l'existence de leur société, leur expérience et une présentation de leur offre pour l'exploitation d'une cabane. Seul SAS Tropicana n'a pas encore envoyé tous les documents au moment de la présente réunion.

Un tableau est présenté aux membres de la commission regroupant les candidatures. Virginie PORTALIER indique que deux des cinq candidats (SAS Guinguette des sables et SAS Tropicana) amèneront leurs propres cabanes. Les trois autres utiliseront celles de la mairie.

SAS Guinguette des sables propose quatre types de cuisine pour leur cabane : moules/frites ; cuisine du monde ; burger ; tapas.

Monsieur le Maire souhaite leur laisser une liberté quant à la composition de leur cuisine. Ainsi, ils seront plus à même de constater ce qui fonctionne auprès de leur clientèle et de l'adapter si besoin.

Emplacement :

Concernant l'attribution des emplacements des cabanes, les membres de la commission s'interrogent sur les critères qu'ils pourraient utiliser pour attribuer les emplacements sans créer d'inégalité entre les candidats.

Finalement, le choix est fait de réaliser un tirage au sort pour attribuer les cabanes.

Décision :

**L'ensemble de la commission est d'accord pour confier l'exploitation d'une cabane a :**

- **SAS Guinguette des sables– lot 1**
- **Tonton Maboule (glaces) – lot 2**
- **Toc à Dom– lot 3**
- **SAS Tropicana– lot 4**
- **Les binouzes du barbu – lot 5**

La séance est levée à 16h15.